Force Ouvrière

Groupe AXA

15 septembre 2006

HENRI … DE BON CŒUR ! ! !

Alors que la rentrée s'annonce sous un jour peu réjouissant, du moins en ce qui concerne l'avenir de l'emploi à Axa, le président du directoire d'Axa, Henri De Castries a pris le parti de prêcher la bonne parole (on ne se refait pas…).

Pendant que ses subordonnés présentent le projet « Ambition 2012 » au C.C.E (et dont l'objectif principal est la délocalisation d'une partie du travail actuellement réalisé par les salariés en France, vers des pays où le coût de la main d'œuvre, grâce à l'exploitation de la misère, sera de nature à satisfaire les fonds de pension), le sieur De Castries donne l'impulsion dans une interview publiée par le journal Les Echos et reprise dans la revue de presse du portail Intranet d'Axa France (il n'y a pas de raison que la « bonne parole » échappe aux salariés !).

D'abord, l'image…

Le titre surplombe une photo du plus bel effet, style l'affiche de « Wall Street », le film culte des biznessmen des années 80 – pardon, des « eighties » : l'œil vif, avec le sourire mais pas trop (sinon, ça peut faire moqueur ou carnassier), et le léger déséquilibre des épaules simulant le mouvement, le tout qui se dégage de l'arrière-plan flouté. Bref, la « winner attitude ».
La classe.

… ensuite, le texte

Le titre proprement dit se veut messianique : **« je crois à l'égalité des chances, pas des destins »**. Nous y reviendrons.

Après les questions d'introduction sur l'anniversaire du 11 septembre et sur le cyclone Katrina en Louisiane, et le rôle des assureurs face aux catastrophes, H. De Castries aborde des thèmes qui touchent à l'organisation de la société, au rôle de l'état, et même de la politique à mener ou à soutenir ! Il nous semble qu'il s'agit de sujets bien délicats à traiter et qu'un dirigeant d'entreprise doit avant tout ne pas, à travers la gestion de son entreprise, vouloir régir l'organisation de la société dans son ensemble (l'intérêt général organisé par et pour des intérêts privés, ça n'a jamais rien donné de bon, il existe des exemples…). Mais peut-être entre-t-il dans les intentions de notre président de se lancer dans l'arène politique ?

L'Etat, les assureurs privés et l'assurance

Après qu'un journaliste eut relevé que les assureurs se retournaient de plus en plus souvent vers les Etats pour garantir des risques « inassurables » - sic - tels que le terrorisme ou l'amiante, H.D.C. répond que **« dans des conditions extrêmes », (…) « il est bon que les Etats suppléent temporairement les marchés d'assurance privés**. (…) **Après ces interventions ponctuelles, les marchés privés peuvent reprendre leurs droits (…) ».**

Ainsi, c'est bien simple, les apôtres du marché privé, en cas de risque susceptible de plomber les comptes d'une entreprise d'assurance privée, aimeraient donc maintenant faire assumer par les deniers publics les évènements trop coûteux ! Comme quoi, l'Etat, habituellement la cible des entrepreneurs de première importance, pour – en vrac et dans le

désordre – son immobilisme, sa propension à dépenser l'argent inconsidérément, sa lourdeur, etc, trouve parfois quelque grâce à leurs yeux !
Interrogé sur le bien fondé de la participation de l'Etat dans le paiement des primes d'assurance des professions médicales à risque, HDC répond : **« il faut comprendre que le prix de l'assurance est le reflet de choix sociétaux »… « C'est à l'Etat de juger si les médecins doivent être les seuls à le supporter, (…) mais les assureurs ne sont pas des magiciens… »** *(sic).*

Ainsi, ce serait à l'Etat, donc aux contribuables, d'assumer les professions médicales à risques. Pourquoi l'Etat ne bénéficierait-il pas, alors, des bons résultats et des profits générés par l'assurance des professions médicales, ou autres, qui génèrent des résultats positifs ? L'Etat a-t-il vraiment pour vocation de compenser le morcellement de l'assurance des professions de la santé par segments de plus en plus précis par les sociétés d'assurance privées, celles-ci ne conservant que les plus rentables et renvoyant les plus coûteuses dans le giron public, d'un façon ou d'une autre ? ? ? En procédant ainsi, les assureurs privés ne conservent que les activités les plus rentables, pour en distribuer les revenus aux actionnaires, aux fonds de pension, et l'Etat, puisqu'il ne leur semble bon qu'à ça, n'aurait qu'à assumer les pertes des activités non rentables !

Dans ce cas de figure, l'Etat n'aurait plus pour objet l'intérêt général, mais le bien–être financier de quelques intérêts privés ! ! !

Projet « Solvabilité 2 »

Est ensuite abordée la réforme de solvabilité des assureurs européens, dite 'Solvabilté II'.
Le sujet **« aura une importance considérable sur le prix des produits d'assurance, sur l'étendue des couvertures et le montant du capital disponible pour couvrir les risques, mais aussi sur la structure de l'actionnariat des entreprises »**. HDC se montre inquiet sur le sujet, qui pourrait **« décourager les investissements des assureurs, notamment en actions. Si les enjeux de Solvabilité II ne sont pas compris, il ne faudra pas s'étonner à l'avenir de voir les entreprises européennes changer de mains parce que les institutionnels que nous sommes auront largement disparu de leur capital »**. Diantre, messire ! Pourquoi réagir si vivement ?
Le projet Solvabilité II, dont la mise en application est prévue pour 2010, avec une première directive prévue mi – 2007, a pour objectif une refonte du système de solvabilité des assureurs européens et des obligations en termes d'investissements. Selon un célèbre cabinet d'audits, « ce projet permettra d'intégrer des notions jusqu'ici ignorées dans le calcul de la solvabilité, comme par exemple l'adéquation actif / passif, la sensibilité du portefeuille de placements à l'évolution des taux d'intérêts, les contraintes de réinvestissement », etc. Il semble en outre que ce projet puisse avoir des impacts sur la marge de solvabilité exigée et sur les fonds propres des entreprises concernées. On comprend mieux…
Pour les « investisseurs », il paraît inacceptable qu'une question de garantie plus élaborée au sujet de la solvabilité des assureurs privés (dans le but de protéger les assurés d'éventuelles défaillances) contrarie ses placements en actions… Voici donc venu le temps des pressions pour assouplir les règles tant qu'il est encore temps !

Le patriotisme économique

Au gré des échanges, apparaît alors le thème du **« patriotisme économique »**, au sujet duquel HDC affirme que c'est **« une notion lourde de sens »**. Plus loin, à une question relative à la délocalisation éventuelle du siège d'Axa, HDC avance **« nous sommes fiers de nos racines françaises et nous pensons que nous sommes de bons patriotes qui font leur devoir en développant des affaires, ce qui rejaillit sur l'économie et l'image du pays »**. Rien de moins ! Le président du directoire d'Axa, un

« patriote » (‘*Qui aime sa patrie, s’efforce de lui être utile*’, selon le dictionnaire) tellement soucieux de rendre service à la patrie qu’il n’envisage rien d’autre que de … délocaliser des milliers d’emploi ! Cela rejaillira sans doute sur l’image du pays… mais plus sûrement sur le portefeuille des gros actionnaires !
Nous partageons au moins un point de vue : effectivement, le patriotisme est une notion bien trop « lourde de sens » pour l’associer à tout et n’importe quoi !

Les Stocks Options, la rémunération « excessive » des grands patrons

Autre moment privilégié : à la question **« quelle est votre position sur les stocks options ? »**, notre président répond sans fausse modestie **« ne stigmatisons pas, au nom de quelques excès** *(sic)***, les gens qui font bien leur travail »** (oui, vous avez compris, il parle de lui !). Question suivante : **« comprenez-vous que la rémunération de certains patrons puisse choquer ? »** Réponse : **« là encore, il y a quelques excès et beaucoup d’hypocrisie »** *(NDLA : et comment ! ! !)*… **« Quelques cas isolés ne doivent pas conduire à jeter le bébé avec l’eau du bain »**.
En même temps, on ne peut pas demander à une personne ayant reçu, en quelques heures, au cours de l’été 2005, 1.200.000 € de Stock Options de condamner ce type d’agissements… Puisqu’il vous dit que c’est NOR-MAL ! Et si peu « excessif » !

Les délocalisations

La suite aborde les … délocalisations. Quelques expériences ayant été menées par Axa, **on demande à M. De Castries si le bilan de la délocalisation est toujours positif** *(NDLA : vous noterez l’opportunité de la question, au moment des débats sur Ambitions 2012, projet à travers lequel Axa voudrait externaliser et/ou délocaliser au moins 1500 emplois…)*.

Réponse sans appel : **« il l’est, bien sûr. Je ne suis pas un idéologue. Ce qui m’importe, c’est le développement d’Axa. Les délocalisations sont un des moyens de réduire nos coûts (…) »**. Mais où est passé le vibrant laudateur du patriotisme économique ? ? ?

Il enfonce le clou : **« Quand on sait comment évolue le monde, il vaut mieux être les premiers à prendre ce virage »**. En résumé, chacun pour soi et la fuite en avant… L’embauche de salariés en France, me direz-vous ? mais c’est tout juste bon pour les idéologues et les « patriotes » (une notion « lourde de sens », selon HDC, rappelez-vous…).

La France, la notion de travail , la politique…

Question suivante : **« l’attractivité de la France vous inquiète-t-elle ? ». « Elle s’est affaiblie (…) on peut la rétablir très vite** *(NDLA : quand ? en 2007 ?)* **en rétablissant la valeur travail. On a fait une erreur majeure en considérant qu’on épanouirait l’homme en diminuant son temps de travail. La dignité de l’homme, c’est son travail… »** (…) **« la valeur du travail est structurante pour nos sociétés »** .
Là, c’est carrément le dérapage ! Débouler sur le terrain politique à travers une telle philosophie de comptoir, ça fait blémir ! A ce compte-là, pourquoi ne pas valoriser le travail, mais aussi la famille et la patrie, comme en d’autres temps ! ?
HDC poursuit : **« L.Parisot, présidente du MEDEF, l’a bien dit : il faut arrêter de parler de distribution sans parler de production ».** Tiens, justement, on se disait, un homme de cette qualité, avec une telle justesse d’analyse, un tel sens de la bonne parole, il doit avoir des références !

Mais la dame patronnesse des patrons n’a pas l’exclusivité. La seconde génuflexion ne tarde pas : **« la croissance française s’accélère, et le ministre de l’économie, T. Breton, a raison de**

s'en féliciter » *(NDLA : effectivement, c'est plus prudent que d'attendre que les électeurs le fassent !).*
Et il poursuit, **« l'écart de croissance entre la France et les Etats-Unis, par exemple, c'est l'écart entre le temps de travail de leurs citoyens. Il ne faut pas avoir de vision caricaturale** *(NDLA : trop tard, on est en plein dedans, cher président !)* **sur ces sujets. Derrière le travail, il y a l'effort** *(NDLA : s'agit-il du même « effort » que celui qui lui permet de prendre 1.200.000 € de stocks options en quelques heures ?).* **Il faut valoriser l'effort et soutenir ceux qui s'attellent à la réforme.»**

Reprenons cette dernière phrase, elle mérite l'attention : **« il faut soutenir ceux qui s'attellent à la réforme »**.
Et HDC se proposera-t-il, en prime, d'accompagner ceux qui n'auraient pas bien compris jusqu'à l'isoloir, en 2007, au moment du vote ! ?

Le message « divin »

Enfin, le bouquet final ! Le **messianique « Autant je crois à l'égalité des chances, autant je ne crois pas à l'égalité des destins, car ils dépendent largement des efforts que chacun est prêt à fournir »**.

Plus démagogique, impossible !

Cas pratique : l'heureux détenteur d'un nom à préfixe, bravement hérité d'une famille ancrée dans la tradition, dont les glorieux ancêtres ont bataillé pour la grandeur du royaume (« ah les temps bénis par le seigneur !», doivent-ils se dire !) et en sus relativement aisée, qui lui a ainsi donné la possibilité de réaliser de grandes études, ne partirait-il pas avec un léger avantage sur, par exemple, un jeune diplômé tristement RMIste qui ne trouve pas de travail parce que tous les entrepreneurs « patriotes » du pays ont délocalisé l'emploi dans d'autres contrées où le travail coûte moins cher et où, ma petite dame, les gens connaissent la valeur de l'effort et acceptent de travailler 15 heures par jour pour un salaire de misère ? Mais où sont-donc passés nos gueux d'antan, je vous le demande ?

Dans tout cela, Henri De Castries, diagnostique une **« France qui se cherche. Une France qui manque de repères parce qu'elle n'a pas de vision ».** En parlant de **« vision »**, il en existent qui font frémir par le retour en arrière qu'elles sous-entendent et leur force humaniste…

Une question nous tarabuste : mais quelle **« vision »** peut bien, tout à la fois, mettre en relief les quelques nantis « qui font bien leur travail » et se couvrent de stocks options, la « valeur de l'effort », « la dignité de l'homme » tout en ramenant le travail à la seule notion de coût ? Mais c'est le retour au Moyen-Âge, preux chevalier !
Sans qu'il soit besoin d'évoquer le temps où la trilogie travail – famille – patrie, fredonnée par certains, nous préparait des lendemains indigestes.

Quand en plus, sur des sujets de cette gravité (rapports Etat / privé, politique économique, avenir de l'emploi, rémunération des dirigeants, répartition des richesses, rôle du travail dans la société, politique sociétale, etc…) on ajoute un vocabulaire de donneur de leçon de morale (le « patriotisme économique», « les gens qui font bien leur travail », les « bons patriotes », « quand on sait comment évolue le monde », « la valeur travail », « la dignité de l'homme c'est son travail » - « valeur structurante de la société » - , « l'égalité des chances », etc…) ça fait un petit peu frémir.

Pourtant, M. De Castries, il avait dit une chose qui nous paraissait censée, à un moment : **« il ne faut pas avoir de vision caricaturale sur ces sujets »**… Quel dommage qu'il ne se soit pas écouté, ça aurait été une bonne idée plutôt que de donner des leçons de morales dignes des plus mauvais discours de comptoir…